

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023 À BAYONNE

9 millions d'euros consacrés à l'éducation, une nouvelle école pour le Prissé à la rentrée 2024, près de 1 115 000€ pour l'entretien et la rénovation des écoles...



©Anouck Oliviero

Près de 2 533 élèves reprennent le chemin de l'école dans les 21 écoles publiques bayonnaises en cette rentrée 2023, soit un effectif stable, alors même que la démographie scolaire au niveau national, régional et départemental est marquée par une baisse du nombre d'écoliers. Dans un contexte budgétaire qui demeure très contraint, notamment du fait de l'inflation, la Ville positionne toujours l'éducation au cœur de ses priorités en mobilisant d'importants moyens humains et financiers avec l'ambition de permettre à chaque enfant d'apprendre, de grandir et de s'épanouir dans un cadre favorable.

Ces derniers mois et durant l'été, près de 1 115 000 € de travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments ont été réalisés, auxquels s'ajoutent des investissements en matière d'équipement numérique et de mobiliers et matériels pédagogiques pour près de 150 000 €. La rentrée est aussi et surtout marquée par l'engagement concret des travaux relevant d'un programme d'investissement exceptionnel : celui de la construction de la nouvelle école du Prissé, dans le cadre de l'opération de déconstruction/reconstruction et d'extension du site actuel.

Les enjeux de santé, de même que l'accessibilité financière, restent une priorité absolue des services de restauration scolaire, fréquentés par plus de 70% des enfants, et dont la qualité est à nouveau primée du fait de la part très importante réservée aux produits bio et locaux.

Enfin, la richesse de l'offre éducative, culturelle et sportive traduit la détermination de la Ville de Bayonne en faveur de l'éducation des jeunes bayonnais.

SOMMAIRE

1. LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

- Des effectifs stables dans les écoles bayonnaises.
- 9 millions d'euros consacrés à l'éducation des 3-11 ans à Bayonne.

2. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE AU CŒUR DES ENJEUX ÉDUCATIFS

- Semaine de l'Enfance et de l'Éducation, du 7 au 14 octobre 2023.
- Des écoles mobilisées autour des enjeux de développement durable et de citoyenneté.
- La Ville de Bayonne maintient sa politique volontariste en faveur d'une alimentation saine, résolument qualitative et accessible à tous les enfants.
- Une école ouverte à tous les élèves : l'inclusion au centre de l'action éducative.

3. DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX EN FAVEUR DES ÉCOLES PUBLIQUES BAYONNAISES

- Extension et restructuration de l'école du Prissé : un projet à haute performance environnementale.
- Patrimoine scolaire : des travaux importants d'entretien et de rénovation pour améliorer les infrastructures éducatives.

4. L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, CULTUREL ET SPORTIF : UNE OFFRE RICHE À DISPOSITION DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- L'offre culturelle et artistique.
- L'activité physique et sportive.
- La politique linguistique – langue basque.
- La Cité Éducative de Bayonne.
- Le Programme de Réussite Éducative.

5. ZOOM SUR L'ÉCOLE JULES-FERRY

1. La rentrée scolaire 2023/2024 en chiffres

2 533 élèves sont accueillis en cette rentrée scolaire 2023/2024 dans les **21 écoles publiques** de Bayonne, répartis ainsi :

- **952** en maternelle dans **48** classes.
- **1 581** enfants inscrits en élémentaire dans 82 classes

Ces chiffres révèlent une stabilité de la démographie scolaire bayonnaise par rapport à la rentrée 2022/2023 et ce, en dépit des tendances nationales et départementales qui estiment une perte de 80 000 élèves par an dans le premier degré jusqu'en 2025. L'évolution positive des effectifs scolaires au cours des deux dernières années (+2.5%) illustre l'attractivité de la ville notamment pour les familles d'enfants en bas âges (2471 élèves en 2021/2022 et 2538 en 2022/2023).

La Ville de Bayonne compte :

- **7** écoles maternelles, **7** écoles élémentaires et **7** écoles primaires (maternelle + élémentaire).
- **300** enfants sont accueillis le matin dans le cadre du temps périscolaire soit 11 % des effectifs scolaires,
- le midi, **près de 1 900** enfants sont accueillis au service périscolaire associé au temps de restauration, soit plus **de 71 %** des effectifs scolaires,
- **900** enfants participent aux accueils du soir et aux études surveillées, soit 35 % des effectifs scolaires,
- **2 300** repas sont servis chaque jour dans les restaurants scolaires bayonnais, soit près de **270 000** repas à l'année. Ce chiffre monte à plus de **340 000** avec les repas également fournis aux écoles privées de la ville.

- Le personnel des écoles est composé de 124 agents municipaux et d'un pool de remplacement. Des animateurs contractuels viennent renforcer les équipes durant la pause méridienne, soit un total de près **de 190 agents** affectés au service des enfants des écoles bayonnaises.

La Ville de Bayonne consacre ainsi plus de **9 millions d'euros à l'éducation** des 3-11 ans, dont 50%, soit 4.5 M€ pour le fonctionnement des écoles et 4.5 M€ de masse salariale affectée au fonctionnement des établissements.

Par ailleurs, la Ville de Bayonne compte 8 établissements scolaires privés sous contrat d'association, soit un total de **1766 enfants, dont 969 bayonnais**.

Ces 8 établissements relèvent :

- pour 6 d'entre eux, du réseau des établissements d'enseignement catholique, soit 1 561 élèves dont **809 bayonnais** ;
- pour deux d'entre eux, du réseau des ikastolas : 205 élèves dont **160 bayonnais**.

A l'instar des effectifs bayonnais en écoles publiques, on note une **stabilité** du nombre d'inscrits en établissements privés (969 élèves bayonnais à la rentrée 2022/2023).

L'engagement de la Ville de Bayonne en faveur de l'Éducation est marqué cette année par :

- La mobilisation des acteurs éducatifs autour des enjeux de transition écologique et de citoyenneté ;
- L'avancement de l'opération de construction de la nouvelle école du Prissé dans le cadre de l'extension et réhabilitation du site actuel ;
- La volonté d'accompagner les projets pédagogiques par une offre culturelle, sportive et linguistique à haute visée éducative.

2. La transition écologique et solidaire au cœur des enjeux éducatifs

Alors même que la Ville entre dans la dernière phase d'élaboration de son projet de transition écologique et solidaire, elle réaffirme l'enjeu déterminant qui réside dans l'action auprès des plus jeunes et consolide la place de l'école dans sa démarche. De nombreuses actions éducatives innovantes, répondant pleinement aux enjeux actuels, sont ainsi développées dans les établissements scolaires bayonnais afin de donner aux futurs citoyens les moyens d'appréhender et d'anticiper au mieux les mutations à venir de notre société et de notre environnement.

1- Semaine de l'Enfance et de l'Éducation

Fruit des anciennes Journées de la petite enfance et Journées de l'éducation, la Semaine de l'Enfance et de l'Éducation sera organisée **du 7 au 14 octobre 2023**. Évènement emblématique et fédérateur pour les familles bayonnaises, cette grande semaine reposera sur une large contribution des partenaires éducatifs et proposera un panel d'ateliers pédagogiques et de festivités pensés et construits par les professionnels.

Pour l'édition 2023, le thème retenu est l'éveil à la nature des enfants. Cet enjeu concerne à la fois les professionnels de l'éducation et de l'enfance et les parents, nous poussent à agir pour un monde plus écoresponsable. Bayonne, au travers de son projet de transition écologique et solidaire, s'engage pour les générations à venir en offrant aux tout-petits un accès à un environnement naturel, et en conduisant les apprentissages en lien direct avec la biodiversité.

Avec des actions disséminées sur l'ensemble des quartiers de la ville, la Semaine de l'Enfance et de l'Éducation sera rythmée par des animations variées et adaptées à tous les âges. Ainsi se succéderont des spectacles en français et en euskara, des concerts, des ateliers parents/enfants, des parcours éducatifs, le traditionnel vide-poussettes et une conférence-débat, ouverte à tous, animée par Gillian Cante, doctorante en sciences de l'éducation, spécialisée sur les bienfaits de la nature dans le développement et l'éducation des enfants.

2- Les écoles mobilisées autour des enjeux de développement durable et de citoyenneté

La Ville de Bayonne contribue activement à soutenir et à développer les initiatives relevant du champ environnemental et social. Qu'ils soient ponctuels, récurrents, circonscrits à un groupe scolaire ou généralisés à l'ensemble des écoles, ces dispositifs concourent à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux majeurs de la transition écologique et solidaire.

C'est ainsi que l'année 2023 a vu se développer de nombreux projets écocitoyens parmi lesquels :

- ⇒ La labellisation E3D « école en démarche de développement durable » à laquelle souscrivent deux écoles publiques bayonnaises : Marie Curie et Jean-Pierre Brana.
- ⇒ Le développement des jardins partagés.
- ⇒ La mutation des espaces récréatifs avec des projets tels que « Tous en cour » et la démarche engagée par la Ville sur les îlots de chaleur et la revégétalisation des cours d'école.

3- La Ville de Bayonne maintient sa politique volontariste en faveur d'une alimentation saine, résolument qualitative et accessible à toutes les familles

Avec une fréquentation de plus de **70%** de l'effectif scolarisé, le service de restauration collective répond à un véritable enjeu social et de santé publique en même temps qu'elle contribue à développer et structurer des filières locales d'approvisionnement avec un impact positif sur l'économie locale.

Depuis 2021, la Ville a obtenu le label **Territoire Bio Engagé**. Il s'agit de la plus haute distinction décernée aux collectivités engagées dans une démarche de santé et bien-être au bénéfice des plus jeunes. Les restaurants scolaires servent au quotidien près de 2300 repas composés à **68% de produits bio et locaux**.

Outre les choix qualitatifs, l'engagement de la Ville concerne également :

- le taux de produits frais : 80% des poissons et viandes et 70% des légumes servis sont frais, 70% des laitages sont « faits-maison » ou de manière artisanale.
- La proposition d'un menu sans produit carné une fois par semaine. Les familles peuvent aussi faire le choix d'un menu végétarien quotidien sur inscription et à l'année.
- Une action concrète contre le gaspillage alimentaire : par le remplacement du pain individuel par du pain tranché, la mise en place de grammage différencié pour les enfants inscrits en école maternelle et l'adaptation du système de réservation des repas.
- Un renforcement des démarches d'accompagnement éducatif auprès des enfants par les diététiciennes du prestataire de la Ville : la SCIC L'Eole et par l'intervention de 6 volontaires en Service Civique sur la mission « construire un monde durable et solidaire avec les enfants ».
- Des dispositions en matière d'hygiène, de sécurité et de développement durable grâce notamment aux formations proposées en direction du personnel municipal, au recyclage des barquettes alimentaires, à la limitation des emballages individuels...

4- Une école ouverte à tous les élèves : l'inclusion au centre de l'action éducative

L'accueil inclusif dès le plus jeune âge : une priorité pour la Ville de Bayonne

44 enfants porteurs de handicaps ont été accueillis en 2022 dans les établissements de petite enfance de la Ville. Ce résultat est le fruit d'un partenariat très étroit avec les services de la protection maternelle et infantile qui facilite l'accueil en crèche des enfants présentant des troubles autistiques et/ou en situation de handicap. La crèche associative l'Arche de Noé, crèche pilote sur le territoire sur le champ du handicap, est aussi un organisme de formation. La crèche municipale Pyrène a conventionné avec le SESSAD Chrysalide pour accueillir des enfants porteurs de handicaps et offre ainsi une prise en charge adaptée et personnalisée grâce à l'intervention d'éducateurs spécialisés dans les locaux de la crèche.

L'UEEA de l'école Brana : une première sur la Côte Basque avec, au terme d'une année de fonctionnement, un bilan très positif

Une UEEA est une unité d'enseignement en élémentaire autisme et a pour objectif principal de mettre en place un cadre spécifique et sécurisant afin de soutenir la réussite scolaire et éducative des enfants de 6 à 11 ans présentant un trouble du spectre autistique. Cette unité alterne des temps réservés aux apprentissages conformes aux programmes du ministère chargé de l'éducation

nationale et des temps dédiés aux interventions éducatives et thérapeutiques en rapport avec chaque projet de scolarisation.

Pour la rentrée scolaire 2022/2023 l'école Jean-Pierre Brana a été sélectionnée afin d'accueillir jusqu'à 10 élèves au sein d'une nouvelle Unité Enseignement Élémentaire Autisme. La mobilisation des services techniques municipaux durant l'été a permis de réaliser l'ensemble des aménagements spécifiques nécessaires à l'accueil des élèves en situation de handicap.

L'UEEA de l'école Jean-Pierre Brana dispose d'une salle de classe et d'une deuxième salle, prioritairement destinée aux interventions individuelles. Cette dernière se trouve à proximité immédiate de la classe. L'équipe d'encadrement est composée d'une enseignante spécialisée, de deux éducateurs spécialisés salariés de la structure médico-sociale porteuse, le SESSAD AVA et d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH).

Après une année de fonctionnement, **6 élèves âgés de 6 à 10 ans** ont intégré l'entité spécialisée. Le bilan réalisé est extrêmement positif tant pour les élèves de l'UEEA dont les progrès ont été salués par les équipes enseignante et médico-sociale, que pour l'ensemble des élèves de l'école Jean-Pierre Brana. Les bienfaits apportés par l'inclusion dans les classes ordinaires ne sont plus à démontrer et ont été soulignés à l'unanimité par la communauté éducative.

L'inclusion scolaire : une réalité très concrète à Bayonne qui s'inscrit dans une logique de continuité éducative grâce aux dispositifs proposés dans les écoles publiques

En collaboration avec le SESSAD (les PEP 64) un accueil dédié aux **enfants malentendants** est mis en œuvre à l'école des Arènes de la maternelle au CM2. 4 enfants fréquentent ce dispositif spécifique.

Les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) viennent compléter l'offre éducative. Outre les aménagements et adaptations pédagogiques et les mesures de compensation mises en œuvre par les équipes éducatives, les élèves orientés en ULIS bénéficient en plus d'un enseignement adapté dans le cadre de regroupements dans la mesure où leur handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Cinq établissements bayonnais accueillent un dispositif ULIS : Aristide Briand, Jean Cavailles, Grand Bayonne, Charles Malégarie et Jean Moulin. **Près de 42 élèves** du CP au CM2 feront leur rentrée cette année.

Afin de garantir des conditions d'apprentissage adaptées aux enfants à besoins particuliers, la Ville de Bayonne a consacré une enveloppe de 35 000€ pour l'acquisition d'équipements numériques mobiles destinés aux classes ULIS.

Enfin, depuis 2022, Bayonne participe activement à la prise en charge des élèves à besoins spécifiques durant les accueils périscolaires et notamment au cours de la pause méridienne. Ainsi, la Ville finance les interventions des Accompagnants d'Enfants en situation de Handicap (AESH) intervenant en écoles publiques et privées pour un budget global de 20 000€ (données 2022/2023).

3. Des investissements ambitieux en faveur des écoles publiques bayonnaises

1- La nouvelle école du Prissé : un projet à haute performance environnementale

En raison de la forte croissance démographique et l'extension urbaine que connaît le secteur Sud sur lequel est implanté l'actuel groupe scolaire du Prissé, la Ville de Bayonne s'est engagée dans un important projet de déconstruction/reconstruction et de redimensionnement de l'établissement scolaire.

L'école sera composée de **8 classes et d'un service de restauration type self-service** formant à l'autonomie et d'une capacité de 100 convives en maternelle et 120 en élémentaire. Les surfaces bâties seront doublées et les espaces extérieurs triplés.

À travers ce projet, la Ville affirme sa volonté de développer une école exemplaire et novatrice à plusieurs titres :

- Le programme, élaboré en concertation avec la communauté éducative, porte un projet paysager très ambitieux qui vise à respecter l'écrin de verdure du site, à conserver les arbres existants, à respecter la biodiversité et à réinventer les cours d'école.

- Le bâtiment sera doté de performances énergétiques maximales conformes au référentiel carbone, offrant un confort optimum et inscrit dans l'économie circulaire selon le principe vertueux de déconstruction/réemploi.
- Intégré dans la vie du quartier, l'équipement sera générateur de lien social grâce à l'ouverture d'une partie de l'école, hors temps scolaire et périscolaire, pour les habitants et les associations du quartier.
- Les espaces récréatifs seront repensés et aménagés de façon à mieux équilibrer l'occupation des espaces par les filles et les garçons et permettre aux enfants de pratiquer ensemble des activités en dehors de toute reproduction des schémas traditionnels.

5,9 millions d'euros HT sont consacrés par la Ville à ce projet ambitieux dont la livraison interviendra en septembre 2024. La déconstruction de l'ancienne école du Prissé a débuté au mois de juillet, l'opération d'extension/réhabilitation s'échelonne sur une durée de 12 mois. Durant la phase des travaux, 68 élèves seront accueillis au sein d'une école provisoire, parfaitement configurée aux rythmes et besoins des enfants. Les élèves du quartier Prissé effectueront leur rentrée scolaire 2024/2025 dans le nouveau groupe scolaire.



2- Patrimoine scolaire : des travaux importants d'entretien et de rénovation pour améliorer les infrastructures éducatives.

Comme chaque été, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles pour rénover les locaux et améliorer le fonctionnement. En 2023, 12 écoles en ont bénéficié. Le budget travaux de gros entretien et de mise en accessibilité s'élève cette année plus de **1 115 000 €**.

Parmi les opérations les plus importantes, citons :

- la réfection complète de la toiture de l'école maternelle Jules-Ferry visant à une étanchéité de l'établissement pour un montant de **440 000€**.
- Des interventions d'entretien sur les toitures des écoles maternelles Aristide-Briand et Charles-Malégarie ainsi que sur les écoles élémentaires Jean-Cavaillès et Jean-Moulin pour une enveloppe globale de **110 000€**.
- La poursuite de la réfection des sanitaires des écoles Maurice-Ohana et Grand-Bayonne et Aristide-Briand maternelle pour **200 000€**.
- L'installation de stores sur l'école élémentaire Jules-Ferry pour un budget de **30 000€**.
- Des travaux réalisés en régie durant l'année scolaire 2022/2023 sur l'ensemble des écoles pour un montant de **330 000€**.

À noter également qu'en 2023, la Ville a alloué une enveloppe de **146 000€** dédiée au renouvellement du parc informatique et du mobilier scolaire et périscolaire et du matériel de restauration.

4. L'accompagnement éducatif, culturel et sportif : une offre extrêmement riche à l'entière disposition des équipes pédagogiques

De très nombreuses propositions imaginées et déployées par la Ville de Bayonne viennent rythmer et enrichir le quotidien des élèves bayonnais. **L'engagement de la Ville et son soutien aux enseignants tant sur le temps scolaire que périscolaire, sont un moyen de réduire les inégalités et d'offrir à tous, les possibilités de vivre des expériences enrichissantes.**

1- L'offre culturelle et artistique

- L'enseignement musical sur le temps scolaire déployé sur l'ensemble des écoles élémentaires publiques et assuré par les CMR sera consolidé grâce au recrutement d'un coordinateur, afin de développer les projets inter-écoles. Le budget dédié à cette action s'élève à **70 000€ en 2023**.
- La Ville propose un éventail d'activités centrées sur les thèmes de la culture, du patrimoine et de l'environnement. **Plus de 160 propositions** sont recensées dans un recueil numérique et mises à la disposition des enseignants durant le temps scolaire.

2- L'activité physique et sportive

Chaque année, 10 éducateurs sportifs municipaux interviennent sur l'ensemble des classes du CP au CM2 des écoles publiques et privées de Bayonne, soit environ **2 850 heures par an**. Leurs enseignements se traduisent notamment par de nombreuses interventions sur site, dans les écoles, et par l'organisation de rencontres sportives scolaires sur les installations sportives municipales. Avec **600 heures** par an dédiées à la natation, la Ville de Bayonne met particulièrement l'accent sur l'apprentissage en milieu aquatique afin que tous les enfants scolarisés à Bayonne apprennent à nager avant de quitter l'enseignement primaire.

3- La politique linguistique – langue basque

Sachant que l'engouement des familles pour la langue basque se confirme d'année en année, la Ville investit pour développer le bilinguisme dans les établissements scolaires en étroite collaboration avec l'Éducation nationale. À la rentrée 2023/2024 **près de 458 élèves, soit 18.30 % des effectifs** globaux, fréquenteront les sections bilingues des écoles publiques (Rive Gauche : Jean-Moulin, Arènes et Grand-Bayonne, et Rive Droite : Jules-Ferry, Charles-Malégarie et Jean-Pierre Brana). Dans un processus continu d'amélioration du service rendu aux familles et afin de renforcer son maillage territorial, la Ville accompagnée de tous les acteurs concernés, travaille actuellement à **la création de 2 nouvelles sections bilingues au sein des écoles publiques et accentue ses actions de sensibilisation en faveur de l'apprentissage du basque.**

4- La Cité Éducative de Bayonne

Depuis le 31 janvier 2022, la Ville de Bayonne est officiellement labellisée « Cité Éducative » pour une durée de 3 ans. Sa candidature a retenu l'attention du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette labellisation récompense l'engagement de la Ville en faveur de l'Éducation depuis de nombreuses années et lui permet de poursuivre ses actions renforcées dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Les Cités Éducatives visent à intensifier les prises en charge des enfants et des jeunes (de 0 à 25 ans), de la naissance à l'insertion professionnelle avant, pendant, autour et après le cadre scolaire et consistent en une grande alliance de l'ensemble des acteurs et institutions du territoire engagés autour de l'école et des différents lieux éducatifs, et ce, afin de conforter le rôle de l'école, assurer la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.

Le label d'excellence « Cités éducatives » est attribué pour 3 ans aux territoires qui montrent leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée sur de tels enjeux et fortement portée par les élus locaux et les partenaires éducatifs.

L'obtention de ce label et l'octroi d'une enveloppe financière de **300 000€ par an**, ont permis de valoriser, consolider et approfondir la politique éducative de la Ville au travers d'actions à vocation culturelle, citoyenne et sportive, en cohérence avec le Projet Éducatif Global et les objectifs visés dans le cadre du Contrat de Ville. Ainsi, au cours de l'année 2022/2023, un panel d'actions est venu enrichir l'offre pédagogique à destination des scolaires :

- **Les petits-déjeuners bio** à l'école Charles-Malégarie
- **La cour d'école non genrée** avec le projet « Tous en cour » à l'école Jean-Pierre Brana.
- **Renforcer l'accès à l'offre culturelle et patrimoniale** dans les écoles du REP.
- **Développer la pratique sportive** à destination des élèves scolarisés en maternelle.
- **Soutenir la transition écologique et la sensibilisation au développement durable** au sein des écoles Malégarie et Brana.
- **La création d'un sixième « Club Coup de Pouce »** à l'école Citadelle.

5- Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

La Ville poursuit son engagement en direction des publics prioritaires présentant des signes de fragilité ou des risques de décrochage scolaire. En 2023, près de 350 enfants âgés de 2 à 16 ans ont intégré les parcours et/ou actions du PRE pour un budget de **186 700 €**.

La Ville de Bayonne soutient aussi la rentrée des étudiants

La Ville de Bayonne attribue une bourse municipale, sous conditions, aux étudiants bayonnais qui poursuivent leurs études supérieures, **soit un engagement annuel de 51 550€**.

Télécharger le formulaire sur le site internet bayonne.fr, rubrique J'habite à Bayonne / Mes enfants / 18 ans et plus / Études supérieures, ou contacter le BIJ de Bayonne.

5. ZOOM sur l'école Jules-Ferry

Les écoles maternelle et élémentaire Jules-Ferry comptent 254 élèves à la rentrée (100 en maternelle et 154 en élémentaire).

L'école maternelle offre la possibilité d'un enseignement immersif en Euskara de la petite à la grande section. Au total, l'école disposera de 3 classes en basque et 3 classes en français accueillant respectivement 49 et 51 élèves. L'engouement des familles pour l'enseignement bilingue et immersif se confirme une nouvelle fois en cette rentrée scolaire puisqu'un troisième poste d'enseignant bascophone ouvrira le 4 septembre à l'école maternelle Jules-Ferry.

L'école élémentaire compte 9 enseignants et propose également une section bilingue, 55 élèves bénéficient de ce cursus. 19 agents municipaux interviennent sur les temps périscolaires.

Tout au long de l'année, de nombreux projets sont portés par les équipes éducatives :

- L'école maternelle s'engage dans une démarche de labellisation E3D afin de valoriser et renforcer ses actions en matière de développement durable.
- Accompagnés par les services municipaux, les élèves de l'école élémentaire et les équipes éducatives se sont investis dans la conception et la réalisation d'un jardin et travaillent activement sur l'utilisation des espaces extérieurs et le bien vivre ensemble.
- Cette année, le label « Cité Éducative » permettra de soutenir deux projets pour un total de 7 000€ :
 - « Le jardin dans tous ces états » pour l'élémentaire, visant à améliorer l'environnement des élèves en aménageant et végétalisant la cour de récréation.
 - La maternelle mènera un projet autour de la danse permettant de travailler sur l'expression corporelle dans la continuité du projet 2022-2023 autour du chant et de la diversité des langues.

La Ville a investi plus de 486 000€ de travaux sur les écoles Jules-Ferry en 2023 : une vaste opération de réfection totale de la toiture de l'école maternelle est en cours d'achèvement pour un montant de 440 000€.

Cette opération consiste :

- Au remplacement de la couverture en ardoise, de la zinguerie et de l'ensemble de l'étanchéité de la coursive ;
- À la mise en place d'un garde-corps fixe sur la coursive pour permettre l'entretien des chéneaux ;
- Et à l'installation d'un pare-pluie.

Dans un objectif de confort thermique et visuel, 30 000 € ont été consacrés au déploiement de stores pour l'école élémentaire et 16 000€ de travaux ont été réalisés tout au long de l'année par les services communaux.